



Saaba, le 31 JUL 2023

COMMUNIQUE N°2023-0031/MESRI/SG/UTS/P/IUFIC

Appel à candidatures pour le recrutement d'auditeurs aux Certificats professionnels en Commande publique en partenariat avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).

Le Président de l'Université Thomas SANKARA (UTS) informe le public de l'ouverture de la deuxième session de recrutement d'auditeurs pour les Certificats Professionnels en Commande Publique délivrés par l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) en partenariat avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), au titre de l'année académique 2022-2023.

Trois niveaux de certification sont proposés :

1. Certificat en gestion des marchés publics (CGMP)-niveau 1
2. Certificat en Contrôle des marchés publics (CCMP)- niveau 2
3. Certificat en régulation des marchés publics (CReMP)- niveau 3

Ces certificats ont pour objectif d'outiller les participants pour une meilleure maîtrise du cycle de gestion des marchés publics afin de réduire les coûts et les délais de passation des Marchés financés sur fonds propres ou sur emprunts auprès des Bailleurs de fonds internationaux.

Le Certificat professionnel de la commande publique est prévu pour des effectifs de 30 étudiants maximum, titulaires d'au moins d'une licence ou équivalent et justifiant d'une expérience professionnelle de 2 ans dans les marchés publics ou d'un baccalauréat et justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans dont deux ans dans les marchés publics. L'inscription aux Certificats CCMP et CReMP est conditionnée respectivement à l'obtention des certificats CGMP et CCMP.

I- COMPOSITION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Pour le niveau 1 : Certificat en Gestion des Marchés Publics (CGMP)

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200FCFA adressée à Monsieur le Président de l'UTS ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs ;
- Un Curriculum Vitae daté et signé du candidat ;
- Une copie certifiée conforme des diplôme(s) y compris le diplôme du baccalauréat ;
- Une copie légalisée d'un document officiel d'identité (Passeport, CNIB,) ;
- Un extrait d'acte de naissance.

Pour le niveau 2 : Certificat en Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200FCFA adressée à Monsieur le Président de l'UTS ;
- Une copie légalisée de l'attestation provisoire du niveau 1 « certificat en gestion des marchés publics ».

Pour le niveau 3 : Certificat en Régulation des Marchés Publics (CReMP)

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200FCFA adressée à Monsieur le Président de l'UTS ;
- Une copie légalisée de l'attestation provisoire du niveau 2 « Certificat en Contrôle des marchés publics ».

✓ **Frais de dépôt des dossiers : 15 000 FCFA (non remboursable).**

✓ **Cout de la formation : 400 000 F CFA (candidatures personnelles)
500 000 f CFA (candidatures institutionnelles)**

NB : Les candidatures institutionnelles doivent être accompagnées par une demande d'inscription signée par le Responsable de la structure et adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA.

II- Procédures d'inscription

✓ **Lieu et date de dépôt des dossiers :**

Les dossiers sont recevables les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures au secrétariat de l'IUFIC, sis au quartier patte d'oie, à 20 mètres de l'église catholique (côté opposé).

✓ **Calendrier de recrutement :**

- Période de dépôt des dossiers : mercredi 16 août au mardi 05 septembre 2023.
- Sélection et publication des résultats des dossiers : 07 et 08 septembre 2023 (**Affichage à l'IUFIC**).
- Début des cours : **18 septembre 2023**.

Les formations sont dispensées en présentiel et en cours du soir à partir de 17 heures.

NB : Pour de plus amples informations, veuillez contacter les numéros téléphoniques suivants : 76 27 63 93 et 76 58 06 07.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais

